



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 2011

Texte de la question

AMBITION ÉDUCATIVE

M. le président. La parole est à M. Jacques Cresta, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jacques Cresta. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, comme votre prédécesseur, vous construisez avec tous les acteurs de l'école de la République de demain, et développez une ambition éducative qui a fait cruellement défaut à notre pays durant les dix années pendant lesquelles nous étions dans l'opposition.

Alors que les vacances approchent, ce n'est pas encore l'heure des bilans mais bien celle des ambitions pour les années qui viennent, plus précisément pour la prochaine rentrée scolaire. Vous faites la démonstration, aujourd'hui même, de cette projection dans l'avenir avec le lancement de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves. Quand dans notre pays trop d'élèves n'osent plus s'exprimer de peur de commettre une faute, nous avons le devoir de réfléchir et d'agir collectivement.

Sur un tel sujet, parent pauvre des réflexions des politiques depuis trop longtemps, chacun a son point de vue, chacun a son expérience et celles-ci sont souvent contradictoires. Vous l'avez bien compris, car c'est dans un dialogue ouvert avec l'ensemble de la communauté éducative et plus largement avec l'ensemble de nos concitoyens que vous souhaitez mener cette réflexion au bénéfice de tous les élèves, au bénéfice de l'avenir de notre pays.

Dans la perspective de la rentrée 2014, je vous sais comme moi soucieux de l'avenir des enfants des quartiers populaires, trop souvent oubliés auparavant. Votre collègue Mme Najat Vallaud-Belkacem a récemment annoncé les nouveaux quartiers qui bénéficieront de la politique de la ville. Dans le même esprit et dans le même élan, quelles seront, à la rentrée, les actions menées par votre ministère en direction des zones géographiques nécessitant une attention plus importante et comment entendez-vous faire évoluer les dispositifs d'éducation prioritaire ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Cresta, le Premier ministre vient de rappeler qu'il est de notre responsabilité de redonner confiance dans les institutions de la République, et notre conviction, c'est qu'il y a peu de chance que la France s'apaise si nous n'apaisons pas l'école.

Apaiser l'école, c'est redonner confiance dans l'institution scolaire (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

...

M. Michel Herbillon. Ce n'est pas le cas !

M. Benoît Hamon, ministreet dans sa capacité à tenir sa promesse d'égalité : les 60 000 professeurs de plus, le retour de la formation initiale des enseignants, la réforme des rythmes éducatifs, la priorité à l'école primaire...

M. Michel Herbillon. C'est l'échec des rythmes scolaires !

M. Benoît Hamon, ministre. ...ont rythmé les choix politiques du Gouvernement depuis deux ans.

Cette année, nous allons ouvrir deux chantiers supplémentaires.

Il s'agit, d'une part, de la refonte de l'éducation prioritaire, qui va nous amener à déterminer les territoires dans lesquels nous devons concentrer qualitativement et quantitativement les moyens de façon à permettre aux élèves les plus en difficulté de pouvoir, eux aussi, réussir. Ce sera mis en œuvre à partir d'un indicateur robuste, nouveau, sur le nombre d'élèves en situation d'échec en sixième, le nombre de boursiers, le nombre d'élèves appartenant à des familles défavorisées ou vivant en zone urbaine sensible. En fonction des résultats de cet indicateur, le Gouvernement redéfinira la carte de l'éducation prioritaire ; les professeurs y seront mieux payés, mieux formés et y disposeront de plus de temps collectif pour préparer leur projet éducatif, ayant ainsi davantage de stabilité pour répondre à la promesse de l'école républicaine à l'égard de tous les enfants.

D'autre part, nous allons ouvrir le chantier de l'évaluation. Il est conjoint de celui des programmes et du socle commun de compétences, de connaissances et de culture – ce que nul n'est censé ignorer au terme de la scolarité obligatoire – car nous avons constaté qu'aujourd'hui, l'évaluation à la française stigmatise trop les lacunes et qu'elle n'est pas assez adaptée à la nécessité de valoriser les progrès, différenciant ce qui est acquis par l'élève et ce qui lui reste à acquérir. C'est la raison pour laquelle j'ai confié au physicien et philosophe Étienne Klein le soin de présider un jury, dans le cadre de la conférence nationale sur l'évaluation, jury qui me fera des propositions pour évaluer de manière plus exigeante et plus bienveillante les élèves de la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes GDR et RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2011

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 juin 2014](#)